

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 septembre 2024

NOTE DE PRESENTATION

OBJET : Garantie d'emprunt accordée à Sceaux Bourg-la-Reine Habitat pour la réhabilitation de la résidence Paul-Couderc et la réfection des couvertures de la résidence ImbergèresRapporteur : Isabelle Drancy

Dans le cadre du programme de réhabilitation des résidences de son patrimoine, la SEM Sceaux Bourg-la-Reine Habitat a prévu en 2024 des travaux de réhabilitation de la résidence Paul-Couderc et de réfection des couvertures de la résidence Imbergères.

Sceaux Bourg-la-Reine Habitat souhaite signer des contrats de prêts consentis par la Caisse des dépôts et consignations en vue de financer ces réhabilitations.

S'agissant de financer des travaux portant sur des logements sociaux, la Ville peut apporter une garantie à hauteur de 100 %.

Pour financer cette réhabilitation, la SEM sollicite la garantie de la Ville pour ces deux emprunts dont les caractéristiques sont les suivantes :

Résidence Paul-Couderc :

Ligne de prêt	PAM	PAM Eco-prêt
Montant en euros	549 320 €	216 000 €
Durée	25 ans	25 ans
Périodicité	Trimestrielle	Trimestrielle
Index	Livret A	Livret A
Marge fixe sur index	+0,60%	-0,25%
Taux	3,55%	2,72%

Résidence Imbergères :

Ligne de prêt	PAM
Montant en euros	202 000 €
Durée	25 ans
Périodicité	Trimestrielle
Index	Livret A
Marge fixe sur index	+0,60%
Taux	3,55%

Il est donc proposé au conseil municipal de bien vouloir accorder à Sceaux Bourg-la-Reine Habitat, la garantie de la Ville à hauteur de 100 % pour ces emprunts.